AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES « SITEX »

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL

La Société Industrielle des Textiles – SITEX- publie, ci-dessous, ses Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 25 novembre 2026. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes, Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et Mr Nabil ZRIBI.

BILAN ARRETE AU 31/12/2025

(Exprimé en milliers de Dinars)

ACTIFS	***Notes***	**31/12/2025**	**31/12/2024**
ACTIFS NON COURANTS	***1***		
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		4 252	2 869
Moins : Amortissements		-1 462	-1 547
Immobilisations incorporelles nettes	***1.1***	**2 790**	**1 322**
Immobilisations corporelles		316 357	319 937
Moins : Amortissements		-137 027	-134 511
Immobilisations corporelles nettes	***1.2***	**179 330**	**185 426**
Immobilisations financières nettes	***1.3***	**778**	**683**
Total des actifs immobilisés		**182 898**	**187 431**
Autres actifs non courants	***1.4***	0	62
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		**182 898**	**187 493**
ACTIFS COURANTS	***2***		
Stocks		27 172	26 075
Moins : Provisions		-3 781	-2 616
Stocks nets	***2.1***	**23 391**	**23 459**
Clients et comptes rattachés		4 231	5 393
Moins : Provisions		-961	-919
Clients nets	***2.2***	**3 270**	**4 474**
Autres Actifs Courants	***2.3***	5 782	3 648
Moins : Provisions		-811	-670
Autres Actifs Courants nets		**4 971**	**2 978**
Placements courants Nets		**30**	**51**
Liquidités et équivalents de liquidités	***2.5***	**387**	**686**
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		**32 048**	**31 649**
TOTAL DES ACTIFS		**214 946**	**219 142**

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	*Notes*	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES	***3***		
Capital Social		23 063	23 063
Réserves	***3.1***	166 103	166 103
Autres Capitaux propres	***3.2***	3 939	4 101
Résultats reportés		-58 834	-38 601
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		***134 271***	***154 666***
Résultat de l'exercice		**-13 778**	*-20 233*
Capitaux propres avant affectation	***3.3***	***120 493***	***134 434***
PASSIFS	***4***		
Passifs non courants			
Emprunts	***4.1***	5 497	10 420
Provisions non courantes	***4.2***	2 193	1 671
Total des passifs non courants		**7 690**	**12 090**
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	***4.3***	10 531	7 289
Autres passifs courants	***4.4***	11 727	6 088
Concours bancaires et autres passifs financiers	***4.5***	64 506	59 240
Total des passifs courants		**86 764**	**72 618**
TOTAL DES PASSIFS		***94 454***	***84 708***
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		***214 946***	***219 142***

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31/12/2025

(Exprimé en milliers de Dinars)

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
	5		
Revenus	5.1	42 163	37 965
Cout des ventes	5.2	-35 681	-35 698
Marge Brute		***6 482***	***2 268***
Autres produits d'exploitation	5.3	1 650	1 924
Frais de distribution		-472	-410
Frais d'administration		-3 959	-4 265
Sous Activité	5.4	-6 970	-8 982
Autres Charges d'Exploitation	5.5	-3 576	-3 386
Résultat d'Exploitation		***-6 845***	***-12 851***
Charges financières nettes	5.6	-7 551	-8 113
Autres gains ordinaires	5.7	1 649	1 201
Autres pertes ordinaires	5.8	-939	-387
Résultat des activités ordinaires avant impôt		***-13 685***	***-20 150***
Impots sur Les Bénéfices		-93	-83
Résultat provisoire après impots		***-13 778***	***-20 233***
Effets des modifications comptables			
RESULTAT APRES MODIF. COMPTABLES		***-13 778***	***-20 233***

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31/12/2025

(Exprimé en milliers de Dinars)

Flux de trésorerie liés à l'exploitation		**31/12/2025**	**31/12/2024**
	6		
Encaissement reçus des clients		48 770	39 374
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-42 111	-36 852
Intérêts payés		-5 606	-5 602
Impots sur les bénéfices payés		-	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	***6.1***	***1 054***	***-3 080***
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.		-8	-437
Encaissements prov.de la cession d'immob.corp. et incorp		37	454
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	***6.2***	***29***	***17***
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions versés		0	-47
Dividendes et autres distributions Reçus		4	4
Encaissements provenant des emprunts		0	6 236
Encaissements provenant des crédits de gestion		30 283	39 600
Remboursements des emprunts		-2 930	-4 472
Remboursements des crédits de gestion		-30 283	-40 919
Placements		0	0
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	***6.3***	***-2 927***	***402***
Incidences des variations des taux de change		-646	-340
VARIATION DE TRESORERIE		***-2 490***	***-3 001***
Trésorerie au début de l'exercice		**-15 850**	**-12 849**
Trésorerie à la fin de l'exercice	***6.4***	***-18 340***	***-15 850***

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. NOTES D'ORDRE GENERAL

1.1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la société ont été établis et présentés conformément aux dispositions des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la Loi n°96-112 et le Décret 96-2459 du 30 Décembre 1996.

Les états financiers se composent du :

- Bilan,
- Etat de résultat,
- Etat de flux de trésorerie,
- et des présentes notes aux états financiers.

1.2. NOTE SUR L'EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

1.3. BASE DE MESURE ET METHODES COMPTABLES PERTINENTES

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation (note 7) ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique à l'exception des terrains qui ont fait l'objet d'une réévaluation libre.
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents se résument comme suit :

1.3.1. Les immobilisations incorporelles

Cette rubrique comprend :

Les logiciels informatiques acquis ou développés par la société pour son usage interne. Ces logiciels sont amortis selon la méthode linéaire sur 3 ans, soit 33% par an.

1.3.2. Les immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises par la société SITEX, sont comptabilisées à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat facturé, majoré de tous autres éléments de coût supportés à l'occasion de l'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire selon les taux suivants :

- Construction : 20 ans.
- Installations Techniques, matériels & Outillages Industriels : 10 et 15 ans.
- Matériels de transport : 5 ans.
- Mobilier & matériels de bureau : 5 et 10 ans.
- Agencements & installations divers : 10 ans.

Les intérêts significatifs liés au financement des nouveaux investissements sont immobilisés avec le prix de revient des équipements concernés non encore entrés en production. (NCT 13).

La société a procédé à la réévaluation de ces terrains sis à Ksar Hellal et à Sousse en 2023 à leurs valeurs réelles suite à la décision du Conseil d'Administration au cours de sa réunion du 29 mars 2024 sur la base des rapports des experts indépendants inscrits sur la liste des experts agréés par les tribunaux.

1.3.3. Les stocks

Les éléments de stocks acquis par la société (matières premières, matières consommables, matières auxiliaires et emballages commerciaux) sont évalués à leur coût d'acquisition, comprenant le prix d'achat, les frais de transport, les assurances liées au transport ainsi que les autres coûts directement attribuables à leur acquisition. La méthode de valorisation retenue est celle du coût moyen pondéré.

Les stocks produits par la société (produits finis et produits en cours de fabrication) sont évalués à leur coût de production, comprenant le coût des matières consommées ainsi qu'une juste part des charges directes et indirectes de production pouvant être raisonnablement rattachées à celle-ci.

Conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne NC 04, les charges fixes de production sont incorporées au coût des stocks selon la méthode de l'imputation rationnelle, sur la base de la capacité normale de production. En période de sous-activité, la fraction des charges fixes non

incorporée au coût de production est comptabilisée en charges de l'exercice sous la rubrique spécifique 'Sous-activité'.

- **Les Provisions des Stocks :**

Les produits auxiliaires inutilisés depuis plus de cinq ans, font l'objet d'une provision pour dépréciations des stocks.

Les pièces de rechanges ont fait l'objet d'un examen approfondi par l'équipe de la maintenance de la société qui a abouti à la révision de la période de prise en compte de la provision à partir de 15 ans vu l'âge des équipements utilisés dans le processus de fabrication.

Pour les produits finis, une provision est constatée pour les articles dont la valeur de réalisation est inférieure au prix de revient, hors sous-activité.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont destinées à réduire l'évaluation des stocks figurant au bilan du prix de revient à leur valeur estimée de réalisation ou valeur d'utilisation, si inférieure.

Les provisions pour dépréciation des stocks des produits finis sont reprises dans l'exercice de vente des produits finis provisionnés. Lorsque les produits finis sont vendus au-dessus du prix de revient, la reprise de la provision correspondante est qualifiée de non utilisée devenu sans objet.

1.3.4. Provisions non courantes :

Provisions pour litiges & contentieux : les litiges avec les administrations fiscales, sociales ainsi qu'avec des tiers non régularisés à la clôture de l'exercice font l'objet d'une provision pour litiges et contentieux.

1.3.5. Produits d'exploitation :

Les produits de la vente des tissus, des produits semi-ouvrés, des coupons ainsi que les produits de transport des marchandises sont évalués à la juste valeur de contrepartie des liquidités reçues et à recevoir.

1.3.6. Autres charges d'exploitation :

Les coûts additionnels encourus dans le cadre du plan de restructuration du Personnel approuvée par la commission consultative de licenciement sont répartis sur trois années conformément à la Norme (NCT 10). La charge de l'exercice figure en « Autre charges d'exploitation », le solde, en « autres actifs non courants ».

1.3.7. Frais de recherche & développement :

Les frais de recherche & développement sont comptabilisés en frais généraux et sont supportés dans l'exercice.

1.3.8. Opérations libellées en monnaies étrangères :

Les éléments d'actif et de passif libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'arrêté comptable. Les gains et les pertes de changes observés sont inclus dans la détermination du résultat net de la période.

Les pertes de change relatives à l'actualisation du crédit en devise (SWIFT) d'un montant de 0.148 million de dinar sont répartis et amortis sur la durée de vie restante de crédit en question soit un an, et ce conformément à la Norme comptable Tunisienne N° 15.

1.3.9. Sous activité :

La sous-activité se manifeste lorsque le niveau réel de production d'une entreprise est inférieur à sa capacité normale de production.

Le coût de la sous activité correspond aux frais généraux fixes de production, tels que les charges d'amortissements et de main d'œuvre directe non imputées au cout de production et se trouve par conséquent exclue du coût de production.

1.3.10. Etat des flux de trésorerie :

L'état de flux de trésorerie, faisant partie des états financiers renseigne sur la manière avec laquelle la SITEX a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et des investissements

La SITEX utilise le modèle de référence pour l'établissement de l'état de flux de trésorerie.

NOTES RELATIVES A L'ACTIF

1. LES ACTIFS NON COURANTS

1.1. Les Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent exclusivement de logiciels informatiques. Au 31 décembre 2025, la valeur nette de cette rubrique s'élève à 2.790 millions de dinars contre 1.322 millions de dinars au 31 décembre 2024

En mille dinars

Détail	2025	2024
Logiciels	4 252	2 869
Valeur Brute	**4 252**	**2 869**
Amortissements	1 462	1 547
Valeur nette des Immobilisations Incorporelles	**2 790**	**1 322**

1.2. Les Immobilisations Corporelles

Cette rubrique présente une valeur nette de 179.330 millions de dinars au 31 décembre 2025, contre 185.426 millions de dinars au 31 décembre 2024.

La variation des immobilisations corporelles durant l'exercice 2025 se résume comme suit :

DESIGNATIONS	Valeur au 31/12/2024	Acquisitions 2025	Reclassement 2025	Cessions 2025	Sorties 2025	Valeur au 31/12/2025	Cumul au 31/12/2024	Dotation 2025	Régularisation 2025	Cumul au 31/12/2025	V.N.C. au 31/12/2025
-Terrain	153 891	-	-	-		153 891	-	-	-	-	153 891
-Bâtiment	18 085	-	-	-		18 085	17 769	29	-	17 798	287
-Matériels de transport	1 108	-	-	-		1 108	860	66	-	926	182
-Matériels industriels	99 635	-	-	570	1 316	97 749	77 972	2 549	1 886	78 636	19 113
-Installations techniques	29 516	-	20	34	50	29 452	25 217	1 341	84	26 474	2 978
-Agenc. Amenag. Construc	11 734	-	-	-		11 734	8 770	622	-	9 392	2 342
-Equipements de bureau	1 331	-	-	1		1 330	1 319	3	1	1 321	10
-Matériels divers	59	-	-	33		27	59	-	33	27	-
-Matériels informatiques	2 796	5	-	304	28	2 468	2 544	243	333	2 454	14
-Immobilisations En Cours	1 781	19	1 286	-		513	-	-	-	-	513
Total	**319 937**	**23**	**1 306**	**942**	**1 394**	**316 357**	**134 511**	**4 853**	**2 336**	**137 027**	**179 330**

Les immobilisations corporelles de la SITEX figurent à l'actif non courant au coût historique et en hors taxe récupérable à l'exception des terrains de Sousse et ksar Hellal qui ont été réévalués en 2023 à leurs valeurs réelles conformément au modèle de réévaluation d'actifs corporels prévus par la nouvelle Norme Comptable N°5.

Cette réévaluation a été décidée par le Conseil d'Administration au cours de sa réunion du 29 mars 2024 sur la base des rapports des experts indépendants inscrit sur la liste des experts agréés par les tribunaux

Cette réévaluation a donné lieu à la constatation d'une réserve spéciale de réévaluation de **152 333 526.513 DT.**

La juste valeur des terrains a été déterminée par une évaluation à dires d'expert évaluateur professionnel qualifié désigné par ordonnance sur requête.

* Le Conseil d'Administration du 25 Septembre 2026 a autorisé la constatation des écritures de dé-comptabilisation des immobilisations totalement amorties suite au résultat de l'inventaire physique des immobilisations ayant pour impact de diminuer la valeur brute ainsi que les amortissements cumulés du matériel industriel, du matériel informatique et des installations générales, agencements et aménagements divers pour respectivement 1 315 923 DT, 50 069 DT et 28 229 DT.

1.3. Les Immobilisations Financières :

Les immobilisations financières présentent un solde net de 0.778 million de dinars au 31 décembre 2025, contre un solde net de 0.683 million de dinars au titre de l'année précédente. Ces immobilisations se détaillent comme suit :

En mille dinars

Désignation	2025	2024
Titres de Participations	60	60
Prêts au Personnel	24	54
Depots & Cautionnement	755	630
Valeur Brute	**839**	**745**
Provisions sur Immob. Financières	- 61	- 62
Valeur nette des Immobilisations Financières	**778**	**683**

1.4. Les Autres Actifs non courants :

Les autres actifs non courants présentent un solde net de 0 million de dinars au 31 décembre 2025 contre un solde net de 0.062 million de dinars au titre de l'année précédente, ce solde représente des charges à repartir sur 3 ans engagées dans le cadre d'un licenciement pour des raisons économiques. (NCT 10) et l'écart de conversion sur les pertes de change sur le crédit SWIFT en devises (NCT 15).

En mille dinars

Désignation	Montant Brut	Résorption	VNC
Charges à repartir (CCL)	4 691	-4 691	0
Charges à repartir (Ecart de Conversion)	0	0	0
Total	**4 691**	**-4 691**	**0**

2. LES ACTIFS COURANTS

2.1. Stocks

Les stocks présentent un solde net de 23.391 millions de dinars au 31 décembre 2025, contre un solde net de 23.459 millions de dinars au titre de l'année précédente. Cette variation se détaille comme suit :

Les Stocks

En mille dinars

Désignation	2025	2024
Matières Prémières	2 309	376
Provisions	-	-
Matières premières nettes des provisions	**2 309**	**376**
Matières Auxiliares & consommables	10 862	12 069
Provisions	2 746	1 529
Matières auxiliaires et consommables nettes des pro	**8 116**	**10 540**
Produits Finis et encours	14 001	13 630
Provision	1 035	1 087
Produits Finis et encours nettes de provisions	**12 966**	**12 544**
Valeur Brute des stocks	**27 172**	**26 075**
Total des Provisions	3 781	2 616
Total Net des stocks	**23 391**	**23 459**

La répartition de la valeur brute des stocks de produits finis et encours se détaille comme suit :

valeur de stock Produits finis et Encours	déc-25	déc-24	var 25- 24
Tissu Fini	**10 665**	**9 157**	**1 508**
Semi fini	3 336	4 473	**-1 137**
TOTAL STOCK (tissu fini + semi fini)	**14 001**	**13 630**	**371**
Déchet + Rebut	103	375	- 272
Total STOCK (tissu fini + semi fini+ déchet+rebut)	**14 104**	**14 005**	**99**

2.2. Clients et Comptes Rattachés

Le solde de cette rubrique présente une valeur nette de 3.270 millions de dinars au 31 décembre 2025 contre 4.474 millions de dinars au titre de l'année précédente, ce solde se détaille comme suit :

En mille dinars

Désignation	2025	2024
Clients	**2 645**	**4 047**
Clients Etrangers	2 550	3 537
Clients Locaux	95	510
Clients Douteux ou Litigieux	**- 0**	**- 90**
Client douteux ou Litigieux Locaux	213	184
Provisions Client douteux	213	274
Clients Effets à Recevoir	**624**	**515**
Clients Effets à Recevoir Locaux	624	515
Effets & Chèques Impayés	**-**	**3**
Effets & Chèques Impayés Locaux	749	648
Provisions Effets	749	645
Valeur Brute	**4 231**	**5 393**
Total des Provisions	961	919
Total Net des clients et comptes rattachés	**3 270**	**4 474**

2.3. Autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique présente une valeur de 4.971 millions de dinars au 31 décembre 2025 contre 2.978 millions de dinars au titre de l'année précédente. Ce solde se détaille comme suit :

En mille dinars

Désignation	2025	2024
Fournisseurs (avances, emballages à rendre, ristournes,..)	2	2
Personnel	1 357	1 062
Etat impots & taxes	4 189	2 345
Débiteurs divers	95	82
Charges constatées d'avance	139	157
Valeur Brute	5 782	3 648
Total des Provisions	- 811	- 670
Total Net des Autres actifs courants	**4 971**	**2 978**

2.4. Placements Courants

La rubrique « placements courants » présente un solde de 0.030 million de dinars au 31 décembre 2025 contre 0.051 million de dinars au début de l'année. Ce solde se détaille comme suit :

En mille dinars

Détail	2025	2024
prets au personnel - d'un an	30	51
Valeur Comptable Nette	**30**	**51**

2.5. Liquidités et Équivalents de Liquidités

La rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités » présente un solde de 0.387 millions de dinars au 31 décembre 2025 contre 0.686 millions de dinars au 31 décembre 2024. Ce solde se détaille comme suit :

En mille dinars

Désignation	2025	2024
Valeurs à l'encaissement	52	424
Banques & caisse	338	261
Compte regie Avances et Accréditifs	0	2
Total Général	**390**	**687**
Provision	-3	-1
Valeur Comptable Nette	**387**	**686**

NOTES RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

3. LES CAPITAUX PROPRES

3.1. Réserves :

La rubrique « réserves » présente un solde à fin 2025 de 166.103 millions de dinars, contre 166.103 millions de dinars à fin 2024. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

En mille dinars

Désignation	2025	2024
Réserves Légales	2 306	2 306
Reserves pour Investissements	11 055	11 055
Réserves pour Fonds social	408	408
Autres Réserves	152 334	152 334
Total des réserves	**166 103**	**166 103**

(*) La société a procédé à la réévaluation des terrains qui ont été réévalués en 2023 à leurs valeurs réelles suite à la décision du conseil d'administration du 29 mars 2024 sur la base des rapports des experts indépendants inscrit sur la liste des experts agréés par les tribunaux désignés par ordonnance sur requête N° 69514 du juge du tribunal de première instance de Sousse 2

Cette réévaluation a donné lieu à la constatation d'une « réserve spéciale de réévaluation » de 152 334 Millions de dinars.

3.2. Autres Capitaux Propres :

Cette rubrique comporte la prime d'émission et les subventions d'investissements. Ce solde se détaille comme suit :

En mille dinars

Désignation	2025	2024
Prime d'emission	3 193	3 193
Subvention d'investissements	746	908
Total Autres Capitaux Propres	**3 939**	**4 101**

Les subventions d'équipement sont accordées à une entreprise, l'Etat, les collectivités publiques ou tout autre organisme public pour la création ou l'acquisition d'immobilisations techniques (matériels industriels, outillages, matériels divers…). Ces subventions sont utilisées pour la création ou l'acquisition d'une immobilisation amortissable. La résorption (amortissement) de ces subventions d'équipements s'effectue sur le même nombre d'années que l'amortissement de l'équipement y rattaché, à compter de la date d'achat ou de mise en service de l'équipement.

Les subventions d'investissements s'élèvent à 0.746 million de dinars à fin 2025 contre 0.908 million de dinars à fin 2024.

3.3. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve pour fonds	Autres réserves	Subventions d'investissement	Réserve pour Investissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2024 avant affectation	23 063	3 193	2 306	408	152 334	907	11 056	- 38 601	- 20 233	**134 434**
Affectation du résultat déficitaire 2024 en résultat reportés								- 20 233		
Résultat de l'exercice 2025									- 13 778	**- 13 778**
Soldes au 31/12/2025 Après affectation	**23 063**	**3 193**	**2 306**	**408**	**152 334**	**745**	**11 056**	**- 58 834**	**- 13 778**	**120 493**

Le résultat par action (Perte) est de -5.974 DT au titre de 2025 contre -8.772 DT au titre de 2024, calculés comme suit :

Exercice	2025	2024
Résultat Net	-13 778	-20 232
Nombre d'actions	2306.33	2 306.33
Résultat par Action	**-5.974**	**-8.772**

4. LES PASSIFS :

4.1. Les Emprunts

Ce poste enregistre les emprunts non courants dont l'échéance dépasse une année et il présente un solde de 5.497 millions de dinars au 31 décembre 2025 contre 10.420 millions de dinars à l'issue de l'exercice précédent et se présente comme suit :

En mille dinars

Désignation	2025	2024
Emprunt	21 845	25 287
Moins: échéances à moins d'un an	-16 348	-14 867
Emprunt à échéances plus d'un an	**5 497**	**10 420**

4.2. Provisions non courantes :

Ce poste enregistre les provisions pour prime de fin de carrière et provisions pour litiges. Il présente un solde de 2.193 millions de dinars au 31 décembre 2025 contre 1.671 million de dinars à l'issue de l'exercice précédent et se présente comme suit :

En mille dinars

Désignation	2025	2024
Provisions Pour Charges & litiges	2 193	1 671
Total des provisions non courantes	**2 193**	**1 671**

LES PASSIFS COURANTS

4.3. Fournisseurs et Comptes Rattachés

Cette rubrique présente un solde net de 10.531 millions de dinars au 31 décembre 2025, contre 7.289 millions de dinars à la fin de l'exercice précédent, ce solde se détaille comme suit :

En mille dinars

Désignation	2025	2024
Fournisseurs	7 784	4 678
Fournisseurs retenue de Garantie	35	35
Fournisseurs Effets à Payer	2 246	2 032
Fournisseurs factures non encore parvenu	466	544
Total fournisseurs et comptes rattachés	**10 531**	**7 289**

4.4. Autres passifs courants

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2025, à 11.727 millions de dinars et se détaille comme suit :

En mille dinars

Désignation	2025	2024
Personnel	980	820
Etat Impots et Taxes	1 279	988
Créditeurs Divers	9 468	4 280
Total des autres passifs courants	**11 727**	**6 088**

La rubrique « Créditeurs divers » comporte l'avance client SWIFT pour un montant de 5.336 MDT

4.5. Concours bancaires & autres passifs financiers :

Le poste « Concours bancaires & autres passifs financiers » présente un solde de 64.506 millions de dinars au 31 décembre 2025, et se détaille comme suit :

En mille dinars

Désignation	2 025	2024
Emprunts moins d'un an	**16 348**	14 867
Concours bancaires	**41 280**	**40 137**
Financement en devises	7 668	8 718
Banques (soldes débiteurs)	18 729	16 536
Préfinancement Export	14 883	14 883
Interets Courus sur emprunts non courants	**6 856**	**4 205**
Compte de régie Avances & Accréditifs	**22**	31
Total des concours bancaires & autres passifs financiers	**64 506**	**59 240**

5. Notes relatives à l'état des Résultats :

5.1. Revenus :

Les revenus de l'année 2025 s'élèvent à 42.480 millions de dinars contre 38.165 millions de dinars en 2024. Le chiffre d'affaires global se présente comme suit :

En mille dinars

Désignation	2025	2024
Revenus	**42 163**	**37 965**
Chiffre d'Affaires Tissu+filé	*41 261*	*36 180*
Produit des activités annexes	*902*	*1 786*
Ventes déchets	**317**	**200**
Chiffre d'Affaires Global	**42 480**	**38 165**

Les ventes de déchets ont été déduites des coûts de production.

5.2. Coût des ventes :

Le coût des ventes de l'année 2025 s'élève à 35.681 millions de dinars contre 35.697 millions de dinars en 2024. Le détail de coût des ventes se résume dans le tableau suivant :

En mille dinars

Désignation	2025	2024
Consommation matières	20 516	18 812
Main d'œuvre (hors sous-activité)	4 439	2 347
Frais généraux Variables	9 259	9 515
Frais généraux fixes (hors sous-activité)	1 883	1 393
Total des Frais	**36 097**	**32 066**
Autres Ventes (déchets)	-317	-200
Variation des produits en cours (TF+SF+déchet)*	-99	3 831
Cout des Ventes	**35 681**	**35 697**

*voir note 2.1

5.3. Autres produits d'exploitation :

Le solde de la rubrique « autres produits d'exploitation » de l'année 2025 s'élève à 1.650 millions de dinars contre 1.924 millions de dinars en 2024. Le détail de cette rubrique se résume dans le tableau suivant :

En mille dinars

Désignation	2025	2024
Reprises sur amortissements & provisions non utilisées	1 473	1 757
Production Immobilisée	177	167
Total des Autres Produits d'exploitations	**1 650**	**1 924**

5.4. Sous activité

La rubrique de la sous activité totalise à la clôture de l'exercice 2025 la somme de 6.970 millions de dinars contre 8.982 millions de dinars à la clôture de l'exercice 2024. Elle correspond à la partie des charges fixes non incorporées aux coûts de production.

Le montant des amortissements au niveau de cette rubrique totalise le montant de 2.553 millions de dinars en 2025.

En mille dinars

Désignation	2025	2024
Sous Activité	**6 970**	**8 982**
Personnel	4 417	5 851
Amortissement	2 553	3 132

5.5. Autres Charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 3.575 millions de dinars à la clôture de l'exercice 2025 contre 3.386 millions de dinars en 2024 et se détaillent comme suit :

En mille dinars

Désignation	2025	2024
Dotations aux provisions	**3 421**	**3 138**
Dépreciation des Stocks	1 687	1 937
Risques & Charges	1 705	1 201
Créances Douteuses	29	-
Autres Charges	**154**	**248**
Total des autres charges d'exploitation	**3 575**	**3 386**

5.6. Charges financières nettes :

Les charges financières nettes s'élèvent à 7.551 millions de dinars à la clôture de l'exercice 2025 contre 8.113 millions de dinars en 2024 :

En mille dinars

Désignation	2025	2024
Intérêts des Emprunts	2 369	2 548
Intérêts Bancaires & Autres	5 182	5 565
Total	**7 551**	**8 113**

5.7. Autres Gains Ordinaires :

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 1.649 millions de dinars à la clôture de l'exercice 2025 contre 1.201 millions de dinars en 2024 :

En mille dinars

Désignations	2025	2024
Gain de Change	1 010	633
Gain de Change réalisé	*984*	*596*
Gain de Change non réalisé	*26*	*37*
Produits sur Cession Immobilisations	36	87
Autres Produits Ordinaires	603	481
Total des autres gains ordinaires	**1 649**	**1 201**

5.8. Autres Pertes Ordinaires :

Les autres Pertes ordinaires s'élèvent à 0.939 millions de dinars à la clôture de l'exercice 2025 contre 0.387 millions de dinars en 2024 et se présentent comme suit :

En mille dinars

Désignations	2025	2024
Pertes de change	864	213
Pertes de Change réalisé	*55*	*332*
Pertes de Change non réalisé	*809*	*-119*
Modifications comptables	75	173
Total des autres pertes ordinaires	**939**	**387**

Les pertes de change enregistrent l'actualisation des soldes des comptes libellés en monnaie étrangère. Il enregistre notamment la partie de l'actualisation du crédit SWIFT relatif à l'exercice 2025.

6. ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

6.1. Flux provenant de l'exploitation :

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2025 à 1.054 million de dinars, contre -3.080 millions de dinars au 31 décembre 2024, résultant des encaissements de la somme 48.770 millions de dinars et des décaissements d'exploitation de -47.717 millions de dinars qui se détaille comme suit :

Flux de trésorerie liés à l'exploitation		**31/12/2025**	**31/12/2024**
	6		
Encaissement reçus des clients		48 770	39 374
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-42 111	-36 852
Intérêts payés		-5 606	-5 602
Impots sur les bénéfices payés		-	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	***6.1***	***1 054***	***-3 080***

FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION	
CLIENTS ETRANGERS	38 905
CLIENTS LOCAUX	9 865
FOURNISSEURS ETRANGERS	-19 824
FOURNISSEURS LOCAUX	-11 157
DECAISSEMENTS ETAT	-4 038
DEC. VERSES AUX PER. & ORG. S.	-7 092
INTERETS PAYES RECU	-5 606
Total :	**1 054**

6.2. Flux provenant des activités d'investissements :

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**Notes**	**31/12/2025**	**31/12/2024**
Décaissements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.		-8	-437
Encaissements prov.de la cession d'immob.corp. et incorp		37	454
Décaissements / acquisition d'immobilisations financières		-	-
Encaissements / cessions d'immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	***6.2***	***29***	***17***

6.3. Flux provenant des activités de financement :

Flux de trésorerie liés aux activités de financement	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Dividendes et autres distributions versés		0	-47
Dividendes et autres distributions Reçus		4	4
Encaissements provenant des emprunts		0	6 236
Encaissements provenant des crédits de gestion		30 283	39 600
Remboursements des emprunts		-2 930	-4 472
Remboursements des crédits de gestion		-30 283	-40 919
Placements		0	0
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	***6.3***	***-2 927***	***402***

6.4. Trésorerie au 31 décembre 2025 :

Au 31 décembre 2025, la trésorerie nette s'élève à -18.340 millions de dinars contre -15.850 millions de dinars au 31 décembre 2024 se détaillant comme suit :

N.B : Il y a des flux non affectés au niveau des états financiers 2024 qui ont fait l'objet de retraitement au niveau du flux de trésorerie en 2024.

Exercice	2025	2024
Variation de trésorerie	-2 490	-3 001
Trésorerie au début de l'exercice	-15 850	-12 849
Trésorerie à la clôture de la période	**-18 340**	**-15 850**

Désignations	Soldes au 31/12/2025	Soldes au 31/12/2024
Liquidités et équivalents de liquidités	**390**	**687**
Banques (soldes débiteurs)	**-18 729**	**-16 536**
STB SOUSSE	-1 684	-1 569
BT SOUSSE	-912	-1 746
BIAT SOUSSE	-385	-359
BNA SOUSSE	-13 475	-11 567
AMEN BANK CENTRE AFFAIRE SSE	-248	
BH SOUSSE	-1 931	-1 216
STUSID TUNIS	-89	-79
CHEQUES A ENCAISSER	-4.62	
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-0.48	
Total	**-18 340**	**-15 850**

7. NOTES RELATIVES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Les engagements hors bilan à fin décembre 2025 se présentent comme suit :

	En mille dinars
Banque	**2 025**
Crédits documentaires / Escompte	2 038
Cautions	1 561
Total Général	**3 599**

Suretés Consenties par la Société :

La société a consenti à l'ensemble des banques auprès desquelles elle a bénéficié des crédits les garanties suivantes :

- Une hypothèque sur les titres fonciers appartenant à la société

Tiers Créanciers	Montant Crédit	En cours 31/12/2025	Garanties
STB	3 437 000	1 685 301	Hypothèques en rang utile sur les titres 13517 Sousse +80420 Monastir+216 Monastir
BNA	3 650 000	1 854 167	Hypothèques en rang utile sur les titres 13517 Sousse +80420 Monastir+216 Monastir
BH	6 340 000	4 751 504	Hypothèques en rang utile sur les titres 13517 Sousse +80420 Monastir+216 Monastir
BH	4 235 578	4 235 578	Hypothèques en rang utile sur les titres 13517 Sousse +80420 Monastir+216 Monastir+ 19524 Sousse+440 Sousse+19 646 Sousse+ 126915 Monastir. Hypothèques en 1er rang sur les titres 17024 Monastir+62671 Monastir + 13399 Monastir +65 056 Monastir +50776 Sousse +52402 Sousse+ 114411 Sousse + 73352 Sousse +80260 Sousse +79758 Sousse +74543 Sousse +52834 Sousse +72029 Sousse + 50800 Sousse - Hypothèques en 2 eme rang sur les titres 42751 Monastir+50781 Monastir
BT	11 000 000	1 065 649	Hypothèques en rang utile sur les titres 13517 Sousse +80420 Monastir+216 Monastir+ 440 Sousse
BIAT	2 000 000	1 750 000	Hypothèques en rang utile sur les titres 13517 Sousse +80420 Monastir+216 Monastir
TSB	4 000 000	2 281 839	Hypothèques en rang utile sur les titres 13517 Sousse +80420 Monastir+216 Monastir+ 440 Sousse
	34 662 578	**17 624 038**	

- Un nantissement sur fonds de commerce sur les crédits obtenus.

8. Continuité d'exploitation

Les états financiers de l'exercice 2025 dégagent un résultat déficitaire de 13 778 090.204 DT et des fonds propres de 120 492 779.679 DT.

Bien que la situation actuelle pourrait présenter une incertitude significative sur la capacité de la Société à poursuivre son activité les états financiers de la Société arrêtés au 31 décembre 2025 ont été préparés sur la base du principe comptable de continuité d'exploitation.

Depuis la fin de l'exercice 2022, la société SITEX évolue dans un environnement économique particulièrement difficile marqué par une forte inflation mondiale, consécutive notamment aux répercussions du conflit russo-ukrainien. Cette situation a entraîné une contraction significative de la consommation sur les principaux marchés européens, une érosion du pouvoir d'achat des consommateurs et une pression accrue sur les marges des entreprises manufacturières.

Dans ce contexte, le marché international du denim a connu un ralentissement marqué à partir du second semestre 2022, affectant durablement le niveau de la demande. Comme la majorité des acteurs du secteur, la SITEX a subi les conséquences de cette conjoncture défavorable, qui se sont traduites par des pertes d'exploitation significatives.

Malgré ces contraintes, la société dispose de fondamentaux industriels solides, d'un savoir-faire reconnu et d'un capital humain qualifié. Afin d'améliorer durablement sa compétitivité, la SITEX a engagé depuis 2013 un important programme d'investissement destiné à moderniser son outil de production et à renforcer sa rentabilité.

L'exercice 2025 a enregistré une amélioration du chiffre d'affaires à l'exportation de 34 % par rapport à l'exercice précédent. Cette reprise demeure toutefois insuffisante pour absorber l'ensemble des charges fixes et financières supportées par la société.
Au cours des exercices récents, le Conseil d'administration et la Direction Générale ont engagé d'importantes démarches visant à assurer le rétablissement durable des équilibres financiers de la société et à préserver ses perspectives de développement. À cet effet, plusieurs scénarios de restructuration ont été étudiés avec l'assistance d'experts indépendants et de cabinets spécialisés, lesquels ont conclu à la nécessité d'un renforcement significatif des fonds propres dans le cadre d'un plan global de redressement.

Dans cette perspective, des négociations approfondies ont été menées avec plusieurs sociétés d'investissement à capital risque (SICAR) ainsi qu'avec les partenaires financiers de la société en vue de mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation d'une augmentation de capital destinée à soutenir le financement du plan de restructuration.

Ces démarches ont permis d'obtenir des manifestations d'intérêt ainsi que des accords de principe portant sur une partie des financements recherchés. Toutefois, malgré les efforts déployés par le Conseil d'administration et la Direction Générale, les capacités d'intervention des investisseurs sollicités se sont révélées insuffisantes pour permettre la réalisation, dans les délais requis, de l'ensemble des opérations financières nécessaires au rétablissement de la situation de la société.

Par ailleurs, et suite à l’accumulation de dettes avec un des fournisseurs, ce dernier a procédé à une saisie arrêt judiciaire sur les matières premières en douane et certains de ces comptes bancaires. Cette situation a causé un arrêt de la production par défaut de matière première et a engendré des retards dans le respect des carnets de commande des clients.

Après avoir examiné l'ensemble des solutions envisageables et compte tenu de l'urgence de préserver l'outil de production, les emplois et les intérêts de l'ensemble des parties prenantes, le Conseil d'administration a estimé que le recours aux mécanismes prévus par la législation relative aux entreprises en difficulté économique constituait la solution la plus appropriée pour permettre à la société de bénéficier d'un cadre juridique protecteur favorisant la poursuite de son activité et l'élaboration d'un plan de redressement pérenne.

Par jugement rendu le 2 mars 2026, le Tribunal de première instance de Monastir a ordonné l'ouverture d'une procédure de règlement judiciaire à l'égard de la société SITEX conformément aux dispositions légales applicables aux entreprises en difficulté économique à l'enclenchement de la procédure d'alerte par les Co-Commissaires aux comptes sur la base d'un rapport adressé le 9 janvier 2026 au Président du Tribunal de première instance de Monastir.

Cette procédure a pour objet de permettre la poursuite de l'exploitation, la préservation des emplois, la sauvegarde de l'outil industriel et l'apurement du passif dans le cadre d'un plan de redressement qui sera élaboré sous le contrôle des autorités judiciaires compétentes et avec la participation de l'ensemble des parties concernées.

Madame Chiraz TEBRA a été désignée en qualité d'administrateur judiciaire afin d'assister la société dans la conduite de cette procédure et dans la mise en œuvre des mesures susceptibles de rétablir durablement sa situation financière. Dans ce cadre, plusieurs travaux ont été engagés, notamment l'élaboration de prévisions d'exploitation et de trésorerie, l'analyse des besoins de financement à court et moyen terme ainsi que la poursuite des discussions avec les établissements financiers en vue de la restructuration de l'endettement de la société.

Le Conseil d'Administration considère que les difficultés rencontrées par la société résultent principalement d'une conjoncture économique exceptionnelle ayant affecté l'ensemble du secteur textile international et ne remettent pas en cause les fondamentaux industriels de la SITEX. La société dispose en effet d'atouts significatifs, parmi lesquels figurent un savoir-faire industriel reconnu, un outil de production modernisé grâce aux investissements réalisés au cours des dernières années, une clientèle établie sur les marchés d'exportation ainsi qu'un personnel qualifié disposant d'une expertise technique de haut niveau.

Les premières analyses réalisées dans le cadre de la procédure de règlement judiciaire confirment la pertinence économique de la poursuite de l'activité et la capacité de la société à s'inscrire dans une trajectoire de redressement sous réserve de la mise en œuvre des mesures financières et opérationnelles prévues dans le futur plan de restructuration.

Au regard de ces éléments, le Conseil d'Administration estime que l'application du principe de continuité d'exploitation demeure appropriée pour l'établissement des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025. Cette appréciation repose notamment sur la poursuite de l'activité industrielle, les perspectives de redressement offertes par la procédure judiciaire en cours, les discussions engagées avec les partenaires financiers et les investisseurs potentiels ainsi que sur les mesures d'amélioration de la performance opérationnelle déjà mises en œuvre par la société.

La société continuera à coopérer pleinement avec les autorités judiciaires, l'administrateur judiciaire, ses partenaires financiers et l'ensemble des parties prenantes afin de favoriser la réussite du processus de redressement et d'assurer la pérennité de ses activités. Elle veillera également à informer régulièrement ses actionnaires et le marché de toute évolution significative conformément aux exigences réglementaires applicables en matière d'information financière et de transparence.

9. Opérations avec les parties liées

L'assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement le 1 er Décembre 2016 a approuvé une convention d'emprunt entre la société « SITEX » et la société « SWIFT TEXTILES EUROPE LTD ».

Au 31 Décembre 2025, Le compte Emprunt de la société « SWIFT TEXTILES EUROPE LTD » accuse un solde créditeur de 1.080.866 €, soit 3.647.274 DT.
Les intérêts conventionnels courus au cours de l'exercice 2025 s'élèvent à 21 617 €.

La société « SITEX » a réalisé des ventes avec la société « SWIFT TEXTILES EUROPE LTD » au titre de l'exercice 2025, pour un montant HT de 34 268 975 DT ; Le compte client SWIFT présente un solde débiteur au 31/12/2025 de 2 638 151 DT ; Le compte client avance et acompte sur commande SWIFT présente un solde créditeur au 31/12/2025 de 5 336 029 DT.

Un contrat d'emprunt entre la société « SITEX » et la banque « TSB » a été signé le 21 septembre 2018 pour un montant de 4.000.000 DT. Les échéances à plus d'un an au 31/12/2025 dudit emprunt totalisent 0 DT ; Les échéances à moins d'un an au 31/12/2025 dudit emprunt totalisent 240 194 DT.

Les échéances impayées au 31/12/2025 dudit emprunt totalisent 2 041 646 DT ; Les intérêts courus au cours de l'exercice 2025 s'élèvent à 378 621 DT. Le solde comptable du compte « TSB financement en devise coton » est créditeur de 2 320 442 DT ;

10. Note d'orientation stratégique et d'engagement ESG :

La Société Industrielle des Textiles SITEX, spécialiste de la fabrication de tissu denim, présente la présente note d'orientation stratégique et d'engagement ESG en application des communiqués du Conseil du Marché Financier du 25 décembre 2025 et du 13 février 2026. Cette note est établie dans le respect du cadre conceptuel de la comptabilité et s'inspire des principes des normes IFRS S1 et IFRS S2 relatifs à la publication d'informations financières en matière de durabilité.

La Société rappelle qu'elle s'est engagée, depuis l'exercice 2015, dans une transformation structurelle et délibérée de son organisation, de ses processus industriels et de ses relations avec l'ensemble de ses parties prenantes. Cette démarche anticipatrice s'inscrit dans la réalité d'un secteur majoritairement orienté vers l'exportation, soumis à des exigences croissantes de la part des marchés internationaux, et traduit la volonté résolue de la Direction Générale d'ériger la responsabilité en levier stratégique de compétitivité durable.

Parmi les initiatives engagées sur la période 2015–2022, figurent notamment l'installation d'un système de cogénération pour l'autoproduction d'énergie électrique, la modernisation des équipements de production sur les deux sites industriels avec des gains qualitatifs, énergétiques et économiques, l'interconnexion des machines dans le cadre d'une démarche MES et Usine 4.0, la migration du système d'information, ainsi que le déploiement d'une ligne de recyclage et de valorisation des déchets textiles.

Depuis 2022, la Société a engagé une démarche systématisée et documentée de mesure de son impact environnemental, articulée autour de trois référentiels normatifs : le bilan des émissions de gaz à effet de serre selon la norme ISO 14064-1 : 2018, l'empreinte carbone produit conformément à la norme ISO 14067, et l'analyse du cycle de vie (ACV) de certains produits en application des normes ISO 14040 et ISO 14044. Ces travaux constituent le fondement technique de la stratégie d'écoconception de SITEX et témoignent de sa capacité à documenter ses impacts environnementaux selon des méthodologies reconnues à l'échelle internationale.

La Société est par ailleurs soumise à des audits réguliers conduits par des organismes indépendants internationaux en matière sociale, environnementale et de santé-sécurité au travail. Elle est à ce titre titulaire des certifications Regenagri, GOTS, GRS, OEKO-TEX® STANDARD 100 et HIGG INDEX, dont le maintien atteste de la conformité continue de ses pratiques industrielles aux standards internationaux les plus exigeants.

9.1 Mode de Gouvernance ESG

L'intégration des enjeux ESG au sein de la Société Industrielle des Textiles SITEX s'effectue au niveau le plus élevé de sa structure de gouvernance, selon une architecture décisionnelle descendante garantissant la cohérence entre les orientations stratégiques validées par les instances dirigeantes et leur déclinaison opérationnelle.

- **Le Conseil d'Administration** : valide les orientations stratégiques ESG et approuve les investissements nécessaires à la transition écologique, à la décarbonation et à l'amélioration de l'efficacité industrielle.
- **La Direction Générale :** supervise l'exécution de la stratégie ESG et assure la coordination entre les objectifs de croissance et les impératifs de durabilité, en garantissant une allocation optimale des ressources.
- **Responsable RSE :** dont les missions couvrent la mise en œuvre opérationnelle des politiques ESG, le suivi et le reporting des indicateurs de performance, la coordination interne entre les équipes et les directions, le maintien des certifications, ainsi que la communication avec les clients internationaux sur les sujets ESG.

Cette architecture de gouvernance s'appuie sur les référentiels de certification précités, sur des audits périodiques réalisés par les clients internationaux, ainsi que sur le contrôle indépendant exercé par des organismes spécialisés.

9.2. Stratégie ESG

La stratégie ESG de la Société Industrielle des Textiles SITEX procède d'une conviction structurante : les exigences de durabilité ne sauraient être appréhendées comme des contraintes réglementaires subies, mais doivent être érigées en vecteurs de différenciation compétitive et de création de valeur durable. Cette conviction se décline autour de trois axes stratégiques.

- Le premier axe vise à consolider et à renforcer le positionnement de SITEX en qualité de fournisseur de tissu denim, pleinement qualifié aux exigences européennes en matière d'écoconception, de transparence, de traçabilité et de performance environnementale. Cet axe implique une maîtrise rigoureuse de l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'approvisionnement en matières premières jusqu'à la livraison du produit fini, en anticipation des dispositifs réglementaires à venir, au premier rang desquels le Passeport Numérique Produit (Digital Product Passport - DPP).
- Le deuxième axe porte sur l'anticipation proactive des transitions énergétiques, écologiques et technologiques, ainsi que de leurs répercussions sur l'ensemble de la chaîne de valeur. La Société déploie à cet effet une stratégie d'écoconception visant à réduire l'empreinte environnementale de ses produits dès la phase de conception et à intégrer les exigences de durabilité à chaque étape du processus industriel.

- Le troisième axe consiste à opérer une transformation délibérée des contraintes ESG en avantages concurrentiels caractérisant les produits de la Société. Cette transformation, conduite de manière structurée et progressive, se matérialise par la capacité de SITEX à offrir à ses clients internationaux un tissu denim responsable, documenté et traçable sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.

Pilier Environnement :

SITEX structure ses engagements environnementaux autour de quatre priorités.

1. La réduction des émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du cycle de vie du produit, en privilégiant les matières premières organiques et recyclées ainsi que la réduction de l'intensité énergétique de la production.
2. La préservation des ressources hydriques par une gestion optimisée de la consommation d'eau et l'étude du recyclage des eaux industrielles traitées. SITEX dispose à cet égard d'une station d'épuration depuis 1996.
3. Le recyclage et la valorisation des déchets textiles internes et des déchets collectés auprès de ses clients, dans une logique de circularité visant à fermer la boucle du textile (close the loop).
4. Le déploiement d'une stratégie d'utilisation exclusive de produits chimiques de teinture et de finition certifiés ZDHC (Zero Discharge of Hazardous Chemicals), garantissant l'absence de rejets de substances dangereuses dans l'environnement.

Pilier Social :

Fondée en 1977, SITEX est porteuse d'un capital humain historique et d'un savoir-faire reconnu dans la production de tissu denim, de la filature au produit fini. La société s'engage à maintenir et développer ce capital à travers l'amélioration des conditions de travail et la prévention des risques professionnels, la mise en place d'un dispositif d'assurance groupe couvrant les employés et les membres de leur famille, le développement des compétences et un système d'évaluation des performances fondé sur la productivité et les objectifs individuels, ainsi qu'un contrôle qualité à 100 % des tissus produits.

Pilier Gouvernance :

La gouvernance de SITEX repose sur la conformité réglementaire et l'éthique des affaires, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la transparence vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes, et le soutien aux communautés locales à travers des actions de responsabilité sociétale.

9.3 Gestion des Risques et Opportunités ESG

L'identification et la gestion des risques et opportunités ESG s'inscrivent dans le cadre global de la gestion des risques de la société et font l'objet d'un suivi et d'une actualisation périodiques.

Risques identifiés :

Les principales zones de risque concernent l'évolution des réglementations européennes liées au changement climatique, notamment les exigences d'écoconception portées par le règlement ESPR et l'introduction du Passeport Numérique Produit (DPP), les obligations de diligence raisonnable découlant de la CSDDD et de la CSRD, ainsi que les risques liés à la traçabilité des matières premières, à la conformité des fournisseurs et à la fiabilité des allégations environnementales.

Opportunités identifiées :

La montée des exigences ESG crée simultanément des opportunités significatives pour SITEX. La proximité géographique avec les marchés européens constitue un avantage de nearshoring en termes de délais, de coûts logistiques et de réactivité. La capacité de SITEX à fournir des données fiables sur l'empreinte carbone, la consommation d'eau, les matières utilisées, les conditions de travail et la traçabilité fournisseur lui confère un positionnement différenciant pour les clients soumis aux obligations de la CSRD et de la CSDDD. Les investissements dans la qualité, la R&D et l'ennoblissement permettent une montée en gamme et la captation de marges supérieures à celles de la sous-traitance de volume.

9.4 Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs

Le suivi de la performance ESG de SITEX repose sur un dispositif d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs dont la fiabilité est assurée par des mécanismes de vérification indépendants. Les indicateurs de conformité ESG sont mesurés et vérifiés par des audits réalisés par des organismes tiers mandatés par les clients internationaux, donnant lieu à un scoring et à des recommandations d'amélioration, et intégrant SITEX dans une démarche d'amélioration continue.

Ce dispositif est complété par les travaux de quantification des émissions de gaz à effet de serre (ISO 14064-1 : 2018), les analyses d'empreinte carbone produit (ISO 14067) et les analyses de cycle de vie (ISO 14040 et ISO 14044).

La performance ESG de SITEX est attestée par les certifications Regenagri, GOTS, GRS, OEKO-TEX® STANDARD 100, HIGG INDEX, ainsi que par les contrôles réalisés dans le cadre du programme ZDHC.

L'ensemble du dispositif d'indicateurs fera l'objet d'une révision périodique, en cohérence avec l'évolution des référentiels réglementaires et normatifs applicables, afin de garantir la transparence et la comparabilité des informations publiées dans le temps.

11. Événements postérieurs à la date de clôture :

Ces états Financiers sont arrêtés par le Conseil d'Administration lors de sa séance ouverte le 25/09/2026 et clôturée le 12/10/2026. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

PRODUITS	MONTANT	CHARGES	MONTANT	SOLDES	2025	2024
Revenus	41 261	Achats consommés	20 516			
Autres produits d'exploitations	1 219	Déstockage de Production (Variation)	99			
Production Immobilisée	177					
Total	**42 657**	**Total**	**20 418**	**Production**	**42 657**	**38 449**
Production	**42 657**	**Achats consommés**	**20 418**	**Marge sur coût matières**	**22 239**	**15 689**
Marges sur coût matières	**22 239**	Autres charges externes				
Subventions d'exploitations	0	Autres charges externes	10 407			
Total	**22 239**	**Total**	**10 407**	*** Valeur Ajoutée brute**	**11 832**	**4 954**
Valeur Ajoutée Brute	**11 832**	Impôts et taxes	**444**	*** Excédent brut**	**27**	**-6 358**
		Charges de personnel	11 361	**(ou Insuffisance)**		
Total	**11 832**	**Total**	**11 805**	**d'exploitation**		
- Excédent brut d'exploitation	**27**	Charges financières	**7 405**			
Autres produits ordinaires	639	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	8 350			
Produits financiers	5	Autres pertes				
Total	**644**	**Total**	**15 755**	**ultat ordinaires avant impôt sur les soci**	**-13 610**	**-19 977**
Reprises de charges	**1 474**	Impôt sur le résultat ordinaire	**92.856**	**Résultat net de l 'exercice**	**-13 703**	**-20 059**
Résultat positif des activités ordinaires	-	Résultat négatif des activités ordinaires	-			
Gains extraordinaires	-	Pertes extraordinaires	-			
Effet positifs des modifications comptables	-	Effet négatif des modif.comptables	75			
		Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables	-			
Total	**-**	**Total**	**-**	**ésultat net après modification comptab**	**-13 778**	**-20 233**

Tableau de Passage des Charges par Destination aux Charges par Nature

	Achats Consommés	Activité Production	TOTAL Production-Conso	Activité Distribution	Activité Administrative	Sous - Activité	Charges Financières	Différence de change	Modifications Comptables	Autres Charges	TOTAL GENERAL
ACHATS CONSOMMES COTON	14 806		14 806								14 806
ACHATS CONSOMMES BOURRE TENCEL	128		128								128
ACHATS CONSOMMES POLYESTER	398		398								398
ACHATS CONSOMMES MAT.AUXILIAIR	3 745		3 745								3 745
ACHATS CONSOMMES FILES	1 142		1 142								1 142
ACHATS CONSOM.EMB.COMMERCIAUX	297		297								297
ACHATS CONSOM. MAT. CONSOMMABLE		1 229	1 229	19	42						1 291
CHARGES DE PERSONNEL		4 439	4 439	361	2 145	4 417					11 361
ACHATS N STOCKES EAUX		697	697								697
ACHATS N STOCKES GAZ		4 473	4 473		24						4 497
ACHATS N STOCKES ELECTRICITE		831	831		12						844
FRAIS GENERAUX		2 028	2 028	86	1 311					92	3 517
AMORTISSEMENTS		1 883	1 883	6	425	2 553				3 483	8 350
INTERETS EMP. DETTES ASSIMILEES							2 369				2 369
INTERETS BANCAIRES / OPERAT. DE FINAN.							3 077				3 077
INT.BANC./ OPERAT.FIN EN DINARS							1 579				1 579
INTERETS D'ESCOMPTE							221				221
INTERETS DES AUTRES DETTES							317				317
PERTES DE CHANGE/ DECAISSEMENTS								219			219
PERTES DE CHANGE/ ENCAISSEMENTS								645			645
MODIFICATIONS COMPTABLE									75		75
TOTAL GENERAL	20 516	15 580	36 097	472	3 959	6 970	7 563	864	75	3 575	59 575
REVENUS DES VAL.MOBIL.PLACEMEN							(8)				(8)
AUT.PRODUITS FIN.							(5)				(5)
							7 551				
		Note 5.2				Note 5.4	Note 5.6	Note 5.8		Note 5.5	

Messieurs les actionnaires de la société

Industrielle des Textiles "SITEX – SA."

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Messieurs les Actionnaires,

1) *Opinion avec réserves*

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Industrielle des Textiles **"SITEX - Sa"** qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un total net du bilan de **214 946 KDT** et des capitaux propres de **120 493 KDT** y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à **13 778 KDT.**

Ces Etats Financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration du 12 octobre 2026.

À notre avis, à l'exception des incidences des réserves décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2) *Fondement de l'opinion avec réserves*

- Des insuffisances ont été soulevées dans le dispositif de gestion et de suivi des affaires judiciaires impliquant la société. En particulier, les informations relatives aux procédures en cours ne font pas l'objet d'un suivi centralisé, régulier et convenablement documenté, ce qui limite la capacité de la société à évaluer de manière fiable les risques juridiques et financiers associés à ces litiges.

  Par conséquent, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'exhaustivité et la correcte valorisation du passif constitué au titres des affaires judiciaires en cours qui s'élève au
  31 décembre 2025 à 326 KDT.

- Jusqu'à la date du présent rapport, nous n'avons pas reçu de manière exhaustive les réponses aux demandes de confirmation envoyées aux établissements de crédit traitant avec la société SITEX.

  La réception de l'exhaustivité des réponses aux demandes de confirmation envoyées pourrait entrainer des ajustements dont l'impact sur les états financiers ne pourrait actuellement être déterminé.

  Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section

« Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

3) ***Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation***

Nous attirons l'attention sur la note 7 aux Etats Financiers, qui indique que la situation financière de la société s'est détériorée par rapport à l'année précédente.

Comme il est décrit dans la note susvisée, cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

4) ***Questions clés d'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble, et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Outre les questions décrites dans les sections « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation » et « Fondement de l'opinion avec réserves », nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

- ***L'évaluation des stocks***

Risques identifiés

Les stocks de la société, figurant au bilan du 31 Décembre 2025 pour un montant net de 23 391 KDT, représentent un des postes les plus importants du bilan (environ 11% du total des actifs) et sont composés des stocks de matières premières, matières consommables, matières auxiliaires et emballages commerciaux et des stocks de produits finis et des produits en cours.

Les éléments des stocks sont valorisés au prix d'achat unitaire, majoré des droits de douane à l'importation et des frais de transport, d'assurances liés au transport et des autres coûts directement liés à l'achat de ces éléments.

Les éléments des stocks produits par la société sont valorisés au coût de production qui comprend l'ensemble des charges directes et indirectes rattachées à ladite production.

La méthode de valorisation des stocks est la méthode du coût moyen pondéré et les flux d'entrée et de sortie de stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent.

A chaque fin de période, une provision pour dépréciation des stocks est appliquée pour ramener la valeur comptable des stocks à leurs valeurs de réalisation nette. Cette provision est calculée selon une politique

qui tient compte de la catégorie des stocks et de leur âge.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons mis en œuvre les procédures d'audit suivantes en réponse aux risques identifiés :

- Compréhension des procédures de contrôle interne mises en place par la société pour garantir l'exhaustivité, l'existence et la correcte valorisation des stocks.
- Assistance à l'inventaire physique des stocks à la clôture de l'exercice et vérification par échantillonnage que les quantités inventoriées ont été correctement reprises en comptabilité.
- Recalcule par échantillonnage du coût de revient des stocks.
- Recalcule, sur la base d'un échantillon, du coût moyen pondéré des stocks.
- Vérification, sur la base d'un échantillon, de la bonne application de la politique de provisionnement des stocks.

- ***Les Revenus***

Risques identifiés

Les revenus, figurant à l'état de résultat pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 pour un montant de 42 163 KDT, représentent un des postes les plus importants de l'état de résultat. Ils sont constitués essentiellement des ventes de tissus à l'exportation et sur le marché local et sont comptabilisés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente des produits de la société.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons adopté les procédures d'audit suivantes :

- Compréhension du dispositif de contrôle interne mis en place par la société pour la gestion des ventes et la prise en compte des revenus.
- La vérification du respect des dispositions de la norme comptable 3 relative aux revenus notamment en matière des critères de prise en compte des revenus et leur évaluation ainsi que le respect de la convention comptable de séparation des exercices.
- La réalisation, sur la base d'un échantillon représentatif, des tests de détail sur les transactions de vente.

- ***La réévaluation des terrains***

Après la comptabilisation initiale des terrains au coût historique, la société SITEX, a adopté en 2023, le modèle de réévaluation à la juste valeur des terrains conformément à la norme comptable N°5.

La juste valeur des terrains a été déterminée par une évaluation à dires d'un expert évaluateur professionnel qualifié.

La valeur comptable des terrains réévalués a été ajustée au montant réévalué par le biais du compte réserve spéciale de réévaluation présenté au niveau des capitaux propres.

La valeur totale de la plus-value de réévaluation constatée sous la rubrique « réserve spéciale de

réévaluation » s'élève à 152 334 KDT.

5) ***Rapport de gestion du conseil d'administration***

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En application des dispositions de l'Article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société SITEX S.A dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 4 juin 2026 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale des actionnaires.

6) ***Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers***

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société SITEX - Sa à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de cette continuité d'exploitation.

7) ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de révision comptable généralement admises en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de révision comptable généralement admises en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

  Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux

ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

8) ***Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires***

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

- **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

- **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Les co-commissaires aux comptes :

Nabil Zribi
SW Expertise et Audit
Résidence Yasmine Tower

Moncef Boussanouga ZAMMOURI
Cabinet MBZ
Immeuble Babel Bloc C 5ème étage

TUNIS, le : 20/10/2026

Messieurs les actionnaires de la société
Industrielle des Textiles "SITEX - SA."

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE SOCIAL ALLANT DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

En application de l'article 200 et suivants (et l'article 475) du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leur caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice 2025.

1. Le Conseil d'Administration du 24 Avril 2014 a autorisé le nantissement du fonds de commerce et l'hypothèque des propriétés de la SITEX, objet des titres fonciers n° 41240 Sousse, 13517 Sousse et 216 Monastir en garantie des crédits octroyés.

2. L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement le 1er Décembre 2016 a approuvé une convention d'emprunt entre la société « SITEX » et la société « SWIFT TEXTILES EUROPE LTD » pour un montant de 3.413.000 Euros.

Les montant encaissés sur cet emprunt jusqu'au 31/12/2025 totalisent 2.594.077 €, soit 8.626.862 DT. Les remboursements effectués par la société « SITEX » jusqu'au 31/12/2025, totalisent 1.513.211 €, soit 5.037.414 DT.

Au 31 Décembre 2025, Le compte Emprunt de la société « SWIFT TEXTILES EUROPE LTD » accuse un solde créditeur de 1.080.866 €, soit 3.647.274 DT.

Les intérêts conventionnels courus et impayés de l'exercice 2025 s'élèvent à 21.617 €, soit 72.945 DT. Le total des intérêts courus et non payés au 31/12/2025 s'élève à 64.852 €, soit 218.836 DT.

3. Un contrat d'emprunt entre la société « SITEX » et la banque « TSB » a été signé le 21 septembre 2018 pour un montant de 4.000.000 DT.

Les échéances à plus d'un an au 31/12/2025 dudit emprunt totalisent 0 DT ;
Les échéances à moins d'un an au 31/12/2025 dudit emprunt totalisent 240.194 DT ;
Les échéances impayées au 31/12/2025 dudit emprunt totalisent 2.041.646 DT ;
Les intérêts courus au cours de l'exercice 2025 s'élèvent à 378.621 DT.
Le solde comptable du compte « TSB financement en devise coton » est créditeur de 2.320.442 DT ;

Par ailleurs, les comptes comptables TSB présentent les soldes suivants au 31/12/2025 :

Compte	Débiteur	Créditeur
TSB Euro	6 936	
TSB Dinars		89 328

4. Le Conseil d'Administration du 14/02/2024 délègue à Monsieur Mohamed TOUZI, en sa qualité de Président Directeur Général, le pouvoir d'affecter en nantissement et hypothèque les biens meubles et immeubles de la société en garantie des crédits de la BH.

B- Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2025

1. Opérations avec la société *SWIFT TEXTILES EUROPE LTD*

La société « SITEX » a réalisé des ventes avec la société « *SWIFT TEXTILES EUROPE LTD* » au titre de l'exercice 2025, pour un montant HT de 34.268.975 DT.

Le compte client SWIFT présente un solde débiteur au 31/12/2025 de 2.638.151 DT ;
Le compte client avance et acompte sur commande SWIFT présente un solde créditeur au 31/12/2025 de 5.336.029 DT.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

1. La rémunération et avantages de l'exercice 2025 du Président Directeur Général ont été révisés par le Conseil d'Administration du 13 Mai 2022. Ils se présentent comme suit :

- Une rémunération annuelle brute de 276.000 DT,
- Une voiture de fonction et les frais y afférents.
- Les frais de télécommunications.

2. Des jetons de présence d'un montant global brut annuel de 72.000 DT ont été alloués aux membres du Conseil d'Administration selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 Juin 2025.

3. La rémunération brute annuelle d'un montant total de 20.000 DT a été allouée aux membres du Comité Permanent d'Audit (CPA) et ce, suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du

25 Juin 2025. Cette rémunération est à répartir entre les membres du CPA.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Les co-commissaires aux comptes :

Moncef Boussanouga ZAMMOURI
Cabinet MBZ
Immeuble Babel Bloc C 5ème étage

Nabil Zribi
SW Expertise et Audit
Résidence Yasmine Tower

TUNIS, le : 20/10/2026